

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission de l'Enseignement, de la Formation, de la Culture, du Tourisme, du Sport et du Transport scolaire

Convocation¹

Lundi 18 novembre 2013 – 14 h 30 Rue du Lombard, 69 – Salle 206

Ordre du jour

 Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013 99 (2013-2014) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposés de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, de Mme Céline Fremault et de M. Rachid Madrane, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives.
- Discussion et examen des tableaux *partim*, pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Avis.

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014

100 (2013-2014) n° 2

Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014 100 (2013-2014) n° 4

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse.
- Exposés de M. Christos Doulkeridis, ministre-président du Gouvernement, de Mme Céline Fremault et de M. Rachid Madrane, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives.
- Discussion et examen des tableaux partim, pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Avis.

3. Plan culturel pour Bruxelles

Rapporteurs: Mme Jacqueline Rousseaux et M. Ahmed Mouhssin

Lecture et approbation du rapport.

4. Ordre des travaux

5. Divers

Composition de la commission

Président : M. Vincent Lurquin

Vice-présidentes : Mme Isabelle Molenberg, Mme Anne Charlotte d'Ursel

M. Mohamed Azzouzi, M. Mohamed Daïf, Mme Françoise Dupuis, M. Jamal Ikazban

Fcolo: M. Vincent Lurquin, M. Ahmed Mouhssin, Mme Magali Plovie MR : FDF : Mme Anne Charlotte d'Ursel, Mme Jacqueline Rousseaux

Mme Gisèle Mandaila, Mme Isabelle Molenberg

cdH: Mme Julie de Groote

Membres suppléants :

M. Mohammadi Chahid, Mme Caroline Désir, M. Bea Diallo, M. Christian Magérus, M. Eric Tomas

Ecolo: M. Jean-Claude Defossé, Mme Céline Delforge, M. Alain Maron, M. Arnaud Pinxteren

M. Vincent De Wolf, Mme Marion Lemesre, Mme Françoise Schepmans FDF: Mme Béatrice Fraiteur, M. Didier Gosuin, Mme Fatoumata Sidibé

cdH: M. Ahmed El Khannouss, M. Bertin Mampaka Mankamba

Article 15 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: "En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une séance par un autre membre du même groupe".

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).